

devra payer seulement à partir du temps de son arrivée ; mais tout mois commencé devra être payé en entier.

Les parents reçoivent à chaque quartier un état des dépenses, et en même temps un compte-rendu des progrès, de l'application, de la conduite et de la santé de leurs enfants.

Les Sœurs de la Sainte-Famille, qui ont le soin de la cuisine, du lavage, des dortoirs et de l'infirmerie, apportent une attention toute spéciale à la propreté des jeunes enfants.

Aucune somme d'argent ne sera avancée aux élèves sans une autorisation écrite des parents, et ceux qui désirent que des avances soient faites à leurs enfants, soit pour achats d'habits ou pour autre chose, devront mettre une certaine somme en dépôt chez le comptable de la maison.

Cours des Etudes.

Le Cours des Études se divise en deux sections : Le Cours Commercial et le Cours Classique. Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude. Les élèves français jouissent d'avantages tout-à-fait exceptionnels pour acquérir une connaissance pratique de la langue anglaise, car, outre les leçons qu'ils reçoivent en classe, ils ont des rapports constants avec des condisciples et des professeurs dont l'anglais est la langue maternelle.

COURS COMMERCIAL.

Ce cours a pour but de préparer les jeunes gens à la carrière du commerce. Il comprend cinq classes, savoir : LE COURS SPÉCIAL, LA PREMIÈRE, LA DEUXIÈME, LA TROISIÈME et LA QUATRIÈME ANNÉE. Les matières purement commerciales, telles que la Tenue des Livres et l'Arithmétique, ne sont enseignées qu'en anglais. Les auteurs suivis pour l'étude de ces diverses branches sont décrits dans la partie de cet Annuaire imprimée en anglais.

COURS CLASSIQUE.

L'objet de ce Cours est de mettre les jeunes gens en état de se livrer avec avantage à l'étude des diverses professions